

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16059958

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

20 -04- 2016

 TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0453515877

Dénomination

(en entier) : **GEENENS ASSURANCES**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : AVENUE DU CHÂTEAU 137 - 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : REELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

De l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 janvier 2016 il résulte les délibérations suivantes :

L'administrateur.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité :

Sont réélu comme administrateurs :

La SPRL Ambrassur, ayant comme représentant permanent Monsieur Geenens Ambroise

La SPRL Geenens-Management, ayant comme représentant permanent Monsieur Geenens Amaury

La SPRL Assurlys, ayant comme représentant permanent Monsieur Maquet Jean-Yves

Les mandats des administrateurs réélus sont rémunérés, sauf décision contraire de l'Assemblée générale. Le
montant de la rémunération sera également fixé par l'assemblée générale

Les mandats prennent cours ce jour et prennent fin à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2021.

Toutes les décisions prise entre l'assemblée générale ordinaire, tenue en 2015 et ce jour sont ratifiées par le
conseil.

Directement après sa nomination le conseil d'administration se réunit et renomme comme administrateurs
délégués :

La SPRL Ambrassur, ayant comme représentant permanent Monsieur Geenens Ambroise

La SPRL Geenens-Management, ayant comme représentant permanent Monsieur Geenens Amaury

La SPRL Assurlys, ayant comme représentant permanent Monsieur Maquet Jean-Yves

Monsieur Amaury Geenens est renommé comme représentant permanent de la société pour la même durée
que le mandat d'administrateur de la SPRL Geenens-Management.

L'Administrateur Délégué

S.P.R.L. GEENENS MANAGEMENT

Représentée par GEENENS Amaury.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature